

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R
M



23089944

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur

29 JUN 2023

Greffe

N° d'entreprise : **0409 889 237**

Nom

(en entier) : **Communauté Educative Lasallienne**

(en abrégé) : **CEL ASBL**

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Rue du Collège, 27 - 5060 Tamines**

Objet de l'acte : Nomination, démission

Extrait des points 5 et 6 du rapport de l'Assemblée Générale du 8 juin 2023 :

A l'unanimité des membres présents et représentés, l'Assemblée générale acte la démission de deux administrateurs : Béatrice TATON, rue Saint-Roch, 160 - 5060 Falisolle et Daniel JASINSKI, rue Saint-Roch, 121 - 5060 Falisolle.

A l'unanimité des membres présentes et représentés, l'Assemblée générale acte la démission de cinq membres de l'AG et de l'association : Raymonde COLLART, Sophie DEMOUSTIER, Béatrice TATON, Daniel JASINKI et Patrick DRICOT.

A l'unanimité des membres présents et représentés, l'Assemblée générale procède à la nomination d'un nouvel administrateur sur proposition de l'Organe d'administration, pour un mandat prenant fin en décembre 2025 : Etienne HENRIET, rue G. Boudin, 8 - 6210 Les Bons Villers.

Tamines, le 28 juin 2023

Daniel Durieu, président.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/07/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).